



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 26 janvier 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 22 00022** du *12/01/2023*.
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) **PREFECTURE DE POLICE DE PARIS**
 1 PLACE JULES RENARD
 75017 PARIS

En vue de la réalisation : aménagement de deux zones d'entrainement distinctes,
installation de bâtiments type modulaire

Sur un terrain sis **AV DU PDT J F KENNEDY**
Cadastré **AM231**

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **25 JAN 2023**

Monsieur le Maire,

Philippe Gaudin
Le Maire,
Pour le Maire, Délégation
Urbanisme, Aménagement
et Développement
Territorial
Philippe GAUDIN

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **PC 94078 22 00022** du *12/01/2023* a été affichée en Mairie
du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,